



## Communiqué de Presse

### Cérémonie d'inauguration du Parc National de Marolambo

Madagascar National Parks et l'Union Européenne collaborent depuis maintenant sept ans. Fort de ce partenariat, les deux institutions ont réuni leurs efforts afin de procéder à la création du Parc National de Marolambo.

La mise en œuvre du projet Corridor Forestier de Fandriana Marolambo a débuté le 01 Janvier 2009 pour se terminer le 31 Décembre 2015. Le projet s'intitule « Contribution à la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique par la cogestion des forêts primaires du corridor forestier de Marolambo ». En d'autres termes, la réduction de la pauvreté par la gestion durable des forêts primaires de Madagascar par le développement d'un système durable de cogestion forestière décentralisée du corridor forestier de Marolambo, contribuant ainsi à la conservation de la biodiversité et à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

Le Parc National de Marolambo fait partie du réseau des 43 aires protégées géré par Madagascar National Parks. L'enveloppe totale allouée à la réalisation du projet est de 2 000 000 euros dont 1 600 000 euros apporté par l'Union Européenne et le reste par le consortium AIM. A cheval entre quatre régions dont Amoron'i Mania, Atsinanana, Vakinankaratra et Vatovavy Fitovinany, le parc fait face à des complexités d'approche dans la mise en œuvre de ces projets mais bénéficie en même temps de cette interrégionalité en termes d'ouverture et d'appuis surtout pour la vision de la mise en place d'un développement socio-économique durable, en particulier dans le secteur de l'écotourisme.

**Un dispositif de cogestion des forêts du corridor forestier de Marolambo entre les riverains, les autorités et services décentralisés et MNP a été mis en place.**

59 500 ha de forêt a donc fait l'objet d'un transfert de gestion avec la Communauté de Base et 154 500 ha sous statut d'aires protégées. Le décret de création du Parc National Marolambo a été délivré le 21 avril 2015. Dans cette vision de cogestion et de réduction de la pauvreté, 33 associations gestionnaires de projets

communautaires sont opérationnelles et le projet a contribué à la création d'emplois pour la préservation du parc.

**Grace à la mise en place de ce projet, et par la présence des systèmes hydriques préservés par la mise en place du parc, la population riveraine arrive à augmenter leur production agricole.** 479 sous-projets de développement et d'appuis aux 22 Communes du parc ont été réalisés à l'instar de l'aménagement de terrain agricole, la riziculture, l'apiculture, la porciculture, l'aviculture. L'objectif de ces sous-projets est d'augmenter les revenus des ménages de l'ordre de 20% par rapport à leurs revenus enregistrés au début du projet.

Ainsi, le Parc National de Marolambo a été inauguré officiellement ce jeudi 21 janvier 2016, par M. Ralava BEBOARIMISA, Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, en présence de l'Union Européenne, du Chef de District de Fandriana, du Maire, des élus et des officiels de la Région.

Contact Presse : Mme Misa RAHANTASON

Mobile : +261 33 49 400 43

Mail : [csmc@madagascar.national.parks.mg](mailto:csmc@madagascar.national.parks.mg)

MADAGASCAR NATIONAL PARKS

Lot AI 10 C Ambatobe Antananarivo 103

+261 34 49 415 38 / +261 34 49 418 83

[contact@madagascar.national.parks.mg](mailto:contact@madagascar.national.parks.mg)

